

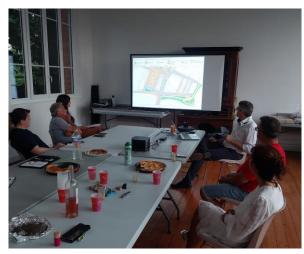
# L'INFO

# au cœur de notre village

# BULLETIN MUNICIPAL

N°12

**AVRIL 2025** 









Chères Mirapissiennes, Chers Mirapissiens,

Nous n'avons pas eu l'occasion de nous voir cette année pour les vœux du Maire, ce n'est que partie remise avec l'inauguration de la salle des fêtes que nous devrions pouvoir fixer prochainement au début de l'été.

En attendant, Mirepoix-sur-Tarn n'est pas en fête mais en travaux. Et, malgré les désagréments c'est une bonne nouvelle : un mal pour un bien comme on dit. En 2025, notre Commune bénéficie d'une extension du réseau d'assainissement et réalise la rénovation de sa salle des fêtes. Ces travaux s'ajoutent à tous les investissements déjà réalisés depuis 2020 et que nous précisons dans le présent bulletin. Nous préparons le Mirepoix-sur-Tarn de demain.

Et cet avenir, nous le souhaitons avec un pont. L'actualité et le sujet important voire vital pour notre commune c'est la concertation publique en cours jusqu'au 17 avril pour la mise en compatibilité de notre plan local d'urbanisme en vue de la reconstruction du pont. Je vous invite vivement à répondre à cette concertation pour que le Pont puisse être reconstruit dans les meilleurs délais. Nous expliquons sur la page suivante les modalités de réponse à cette concertation.

Etonnamment ces dernières semaines, ce n'est pas du pont dont me parlent les habitants mais d'un nouveau sujet de conversation. En effet, ce sont les chasseurs qui sont très sollicités en ce début 2025. Mirepoix-sur-Tarn est devenu le terrain de jeu de « nos » amis les sangliers... Bien qu'il ne soit pas très original de croiser des sangliers sur notre territoire rural, la nouveauté c'est qu'aujourd'hui ils sont plus nombreux à arpenter la Commune et que ces derniers prennent confiance et viennent butiner vos jardins.

L'association de Chasse agréée (ACCA) de Mirepoix-sur-Tarn a été prévenue, mais leurs actions restent limitées en milieu urbain, à proximité des habitations.

Suite aux signalements de dégâts dans les jardins qui ont été faits par des habitants, auprès de la DDT (Direction départementale du



Territoire), la Préfecture, en accord avec la Fédération de Chasse de la Haute Garonne et de l'ACCA de Mirepoix sur Tarn, a missionné un Lieutenant de Louveterie afin de tenter de régler le problème. Une cage de prélèvement a été installée chez un habitant régulièrement touché par ces dégâts. Le sujet est pris au sérieux.

Comme toujours vous pouvez compter sur nos actions pour améliorer le confort de vie sur notre village, tout en maitrisant le budget communal. Le Val'Aïgo (composé de neuf communes de Buzet sur Tarn à Villemur-sur-Tarn, en passant par Bessières) se développe également positivement, avec des offres commerciales de plus en plus nombreuses et diversifiées, des propositions culturelles et festives également intéressantes, une volonté de mettre en valeur notre territoire et de créer une identité qui vous ressemble.

Je vous remercie pour votre confiance et dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous adresse mes sincères salutations.

Sonia BLANCHARD ESSNER Maire MIREPOIX-SUR-TARN



# CONCERTATION DU PUBLIC DU 3 AVRIL AU 17 AVRIL 2025

La reconstruction du pont de Mirepoix-sur-Tarn est vivement attendue par les habitants du village. Après une concertation publique entre 2020 et 2023 sur le type d'ouvrage et son insertion dans l'environnement urbain, le Conseil départemental a présenté le projet de reconstruction : « un pont « tous modes » voitures, camions, vélos/cycles, piétons, pourvu de deux voies de circulation pour les voitures et les camions, une piste cyclable, sécurisée et séparée des voies de circulation avec une partie piétonne ».

Depuis, la phase d'études et d'obtention des autorisation administratives se poursuivent. Pour que les travaux puissent commencer, le Département préalablement titre du au code de procéder l'environnement à une mise en compatibilité de notre plan local d'urbanisme (PLU) ainsi que de celui de Bessières.



C'est à ce titre que depuis le 3 avril, le Conseil départemental a engagé une concertation publique obligatoire afin de présenter les éventuelles incidences environnementales du projet reconstruction et les adaptations nécessaires de notre plan local d'urbanisme. En clair, au droit du futur pont, l'espace boisé classé répertorié actuellement au PLU de Mirepoix-sur-Tarn doit être diminué de l'emprise projetée du futur ouvrage pour que le pont puisse être reconstruit.

Les détails du dossier sont accessibles en mairie en version papier mais aussi en version dématérialisée sur le site internet de la mairie dans l'onglet urbanisme :

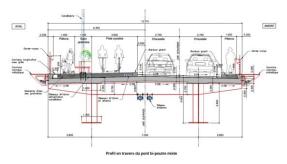
- le dossier de concertation,
- l'évaluation environnementale.

Le Conseil départemental vous appelle à réagir et à faire valoir l'intérêt que vous portez à la reconstruction de l'ouvrage, car au travers de cette concertation il convient d'évaluer l'intérêt du projet au regard des incidences environnementales.

Il est donc essentiel de montrer l'adhésion des Mirapissiens au projet et de se manifester en adressant ses observations sur le registre prévu à cet effet. Un registre en version papier a été ouvert en mairie où vous pouvez déposer vos observations jusqu'au 17 avril aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Un registre numérique est également mis à votre disposition, vous pouvez écrire vos remarques sur l'adresse mail: enquete-publique@mirepoixsurtarn.fr jusqu'au 17 avril à 17H.

Parallèlement, les documents joints doivent être mis à disposition sur un lien numérique dédié avec mise à disposition d'une adresse courriel sur laquelle les observations du public peuvent être recueillies.





(visuels extrait du dossier de concertation)

# Vos avis nourriront le dossier d'enquête publique unique permettant l'aboutissement du projet.

Le calendrier de démarrage des travaux de reconstruction du pont est maintenu, avec :

- les travaux d'assainissement préalables actuellement en voie de finalisation,
- des travaux préparatoires au chantier prévus fin 2025 notamment pour modifier le tracé de conduite d'eaux potables et déplacer une borne incendie,
- un chantier pleinement lancé sur 2026.

# Déposez vos contributions du 3 au 17 avril 2025 sur les registres mis à disposition

Des contributions pourront être déposées pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le registre numérique mis à disposition par le Conseil Départemental de Haute-Garonne, à l'adresse mail suivante : <u>routes.concertation@cd31.fr</u> (Préciser dans l'objet du mail : « Concertation MECDU - Pont de Mirepoix »)
- Sur les registres de concertation disponibles dans les mairies,
- À la mairie de Bessières, 26-29 Place du Souvenir, 31660 Bessières, tél : 05 61 84 55 55, bessières.fr ou par mail à l'adresse suivante : mairie@bessières.fr
- À la mairie de Mirepoix, 57 Avenue du Pont , 31340 Mirepoix-sur-Tarn, tél : 05 34 27 38 72, <u>mirepoixsurtarn.fr</u> ou par mail à l'adresse suivante : <u>enquete-publique@mirepoixsurtarn.fr</u>

### TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement sont en cours. Ils permettront aux maisons bénéficiaires d'être raccordées à la station d'épuration existante présente rue des Mandres.



Le SMEA et Réseau31 sont maitre d'ouvrage de ces travaux, qui ne sont donc pas financés par vos impôts locaux. La majorité des tranchées et des canalisations ont déjà été faites de la route de Layrac jusqu'à la mairie puis jusqu'au « vieux village » (quai du lavoir, rue du souvenir et la rue du 3 mars).

Une pompe de relevage est nécessaire et va être installée au bout de la rue du souvenir dans la descente vers les berges du Tarn. Ces travaux doivent se finaliser dans moins d'un mois. Le montant total des travaux s'élève à + de 560 K€.

Les riverains concernés par cette extension du réseau ont tous reçus un questionnaire pour la réalisation de leur branchement individuel et ont été invités à participer à une réunion d'informations préalables aux travaux.



Il s'agit d'un gros chantier pour la commune et surtout une excellente nouvelle. Tout d'abord, ces travaux étaient attendus car ils sont un préalable obligatoire à la reconstruction du pont. Le Conseil départemental a d'ailleurs financé ces travaux en apportant une avance de trésorerie à Réseau31 afin que le calendrier soit compatible avec les travaux du pont. En effet, le plan pluriannuel d'investissement de Réseau31 ne prévoyait pas de travaux sur la Commune de Mirepoix-sur-Tarn. L'aide du Conseil départemental a donc accéléré notre dossier.

Cette tranche de travaux permet également d'assainir une situation historique de rejets des eaux usées vers le Tarn. Donc ces travaux apportent une réponse à des abérations environnementales. D'autres quartiers sont malheureusement encore concernés sans qu'une réponse ne puisse leur être apportée à date. La Commune ne dispose pas d'informations sur la programmation des futurs travaux car les plans pluriannuels d'investissement n'ont pas encore été votés pour les années 2026 à 2032 par le SMEA (syndicat mixte).

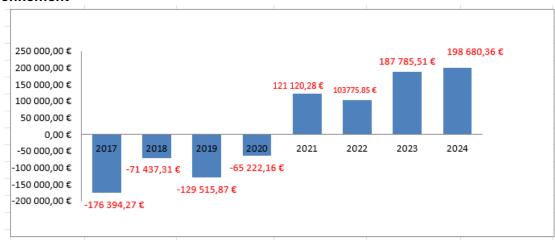
Sonia BLANCHARD ESSNER et son équipe ont déjà fait connaître au SMEA le besoin de la Commune de Mirepoix-sur-Tarn de développer son réseau d'assainissement pour soutenir les familles concernées par l'obligation de créer assainissement individuel en lieu et place du réseau pluvial utilisé comme rejets des eaux usées. Mais, pas de démagogie : il faut se préparer, au regard des nouvelles lois et du coût, cela va être long... très long...

#### Une situation financière assainie.

Alors que la majorité des collectivités se plaignent de difficultés financières et augmentent leur taux d'imposition. A Mirepoix-sur-Tarn, les Finances se présentent mieux qu'en 2019/2020 sans que les impôts n'aient été augmentés. Un bilan positif dont a convenu le conseiller aux décideurs locaux qui suit notre collectivité.

Un résultat de fonctionnement positif depuis 4 ans grâce aux efforts fournis depuis 2020 par l'équipe municipale sur le budget et la gestion des dépenses. Nous avons donc voté le 8 avril le compte financier unique (CFU) de 2024 et le budget 2025.

#### **En fonctionnement**



	RESULTAT DE	<u>FONCTIONNEMENT</u>			
ANNEE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	AFFECTATION RESULTAT	EXCEDENT REPORTÉ
2017	988 192,95 €	811 798,68 €	-176 394,27 €	0,00€	390 682,91 €
2018	850 885,34 €	779 448,03 €	-71 437,31 €	0,00€	319 245,60 €
2019	930 436,66 €	800 920,79 €	-129 515,87 €	0,00€	189 729,73 €
2020	841 122,99 €	775 900,83 €	-65 222,16 €	0,00€	124 507,57 €
2021	1 170 298,75 €	1 291 419,03 €	121 120,28 €	0,00€	245 627,85 €
2022	799 719,15 €	903 495,00 €	103 775,85 €	0,00€	349 403,70 €
2023	806 308,63 €	994 094,14 €	187 785,51 €	100 000,00 €	437 189,21 €
2024	788 447,95 €	987 128,31 €	198 680,36 €	0,00€	635 869,57 €

Il est prévu une affectation du résultat de 100 K€ du fonctionnement vers l'investissement.

### En investissement:

mvostosomone.							
	INVESTISSEMENT						
ANNEE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	SOLDE EXCEDENT			
2020	33 261,33 €	65 373,45 €	32 112,12 €	202 225,65 €			
2021	557 366,62 €	628 775,83 €	71 409,21 €	273 634,86 €			
2022	245 723,12 €	207 564,64 €	-38 158,48 €	235 476,38 €			
2023	312 985,84 €	365 711,27 €	52 725,43 €	288 201,81 €			
2024	158 462,44 €	184 319.88 €	25 857.44 €	314 059.25€			

Sur la période 2020 / 2024 nous avons engagés pour + de 962 K€ de travaux d'investissement sur la commune. Pour tous ces travaux, nous avons sollicités des subventions que nous avons obtenus soit de l'Etat, soit du Département, soit de la Région. Nous maintenons une trésorerie positive de presque 1 million d'euros (950 K€), confirmé par le vote du Compte administratif 2024 et du budget 2025 lors du Conseil municipal du 8 avril 2025.

Les plus gros travaux ont été le réaménagement de l'avenue du pont, la rénovation énergétique de certains bâtiments, l'aire pédagogique devant l'entrée de l'école, l'amélioration des accotements et création de ralentisseurs route de villemur-sur-Tarn, la réfection du cours de tennis, la réparation des balustrades vers le Tarn, la création d'un ossuaire au cimetière, le remplacement de défibrillateurs et de certaines bornes à incendie, la réfection de plusieurs routes communales grâce au pool routier du Conseil départemental et de la Communauté de Communes et la création de 7 ralentisseurs depuis 2020 sur la commune.

Nous avons contracté un emprunt de 280 000 € en 2023 pour le financement des travaux de l'Avenue Pont et ne pas nous démunir de notre trésorerie. Le prêt a été bien négocié avant l'augmentation des taux d'intérêt, ce qui nous permet de maitriser notre situation financière pour quelques années.

Nous avons par l'intermédiaire de l'EPF Occitanie préempté une propriété du centre village à l'angle de l'avenue du pont et de la mairie, pour permettre le réaménagement du rond-point devant la mairie, définir une rénovation de la mairie et des espaces publics cohérent, maitriser la définition du programme immobilier prévu sur la parcelle. Cette préemption est actuellement portée financièrement par l'EPF, en attendant la reprise par un opérateur privé ou public. Cette opération n'a donc pas d'impact financier sur le budget communal pour l'instant, il s'agit de travailler ce dossier en vue que l'opération s'auto-finance tout en répondant aux différents enjeux de la commune dans le secteur.

En conclusion, la situation financière est contrôlée et doit rester sous vigilance car les efforts doivent se poursuivre afin d'assurer l'entretien et la maintenance de nos bâtiments, de nos équipements, de nos fossés et de nos espaces verts mais aussi afin de réaliser des travaux d'investissement : réfection de la place et de la mairie, réaménagement des trottoirs et des voiries dans un climat économique où les subventions vont être de plus en plus rares, rénovation des écoles, rénovation de l'église, réaménagement de l'espace autour du city stade. Tous ces dossiers sont actuellement à l'étude.

### TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES

Sont actuellement en cours les travaux de rénovation de la salle des fêtes. Ces travaux étaient prévus sur 2024, l'attribution des marchés de travaux a pris du retard et le lancement des travaux a donc débuté fin 2024/début 2025.

La cause majeure de ces travaux de rénovation sont des malfaçons d'origine de la construction (fissures non traitées) et la vétusté de certains équipements comme le système de chauffage et les descentes de pluviales, ainsi que des défauts d'entretien (absence de contrat de maintenance de la VMC depuis l'origine de la construction, de même pour la fosse à graisses) puis quelques remises aux normes. Le coût de ces travaux dont la maitrise d'œuvre et les bureaux de contrôles : 379 162 €TTC. Ces travaux avaient été annoncés lors des vœux du Maire 2024, la non-disponibilité de la salle a empêché les vœux du Maire 2025.

Madame le Maire et son équipe municipale ne manqueront pas de vous convier à l'inauguration de cette salle des fêtes renovée pour fêter ces travaux et la belle saison.



Pour des questions de sécurité, notre Eglise qui est un bâtiment communal construit en 1905 a été fermé par un arrêté du Maire. Des pierres de la voute se sont décrochées et sont tombées. Heureusement, personne n'était présent dans l'église au moment de cette chute de pierres et aucun blessé n'est à déplorer.

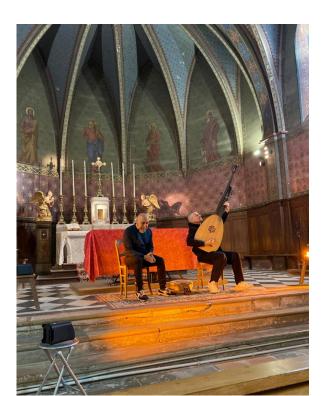
décision de fermer l'église afin de mener plus d'investigations. Un expert d'assurance et un architecte spécialisé dans les monuments classés se sont déplacés et ont constaté les dégâts. Les deux professionnels ont confirmé la décision de

Afin de comprendre les raisons de ces dégradations et envisager une remise en état de l'église, il a été

Par précaution, Madame le Maire a pris la lourde

préconisé de faire des études plus approfondies sur la structure, la toiture, etc... Il s'avère que ce bâtiment a également subi des défauts d'entretien a priori accentué par la présence en nombre des pigeons, l'état des sols argileux, la présence des platanes à proximité. Par voie de conséquent, le Conseil municipal a voté les demandes de subventions demandées à l'Etat au titre de ces études.

Le coût des études s'élève entre 30 et 50 K€. Leur durée est de 1 à 2 ans, car il est nécessaire d'étudier sur une saisonnalité complète l'évolution des fissures. L'Eglise ne pourra donc pas rouvrir avant la conclusion de ces études et la réalisation des éventuels travaux qui seraient obligatoire pour la mise ne sécurité des personnes et du bâtiment.



Concert gratuit le 16 Mars 2025 à l'Eglise de Layrac-sur-Tarn organisé par la Mairie de Mirepoixsur-Tarn. José Sanchez et Alberto Garcia ont pu nous amener dans leur univers du théorbe et du chant flamenco dans un décor incroyable.

Ne voulant pas priver les Mirapissiens de la possibilité de découvrir cette œuvre artistique, culturelle et musicale malgré la fermeture de notre Eglise, nous avons demandé l'autorisation à la Commune de Layrac-sur-Tarn qui a accepté de produire ce concert au sein de leur église. Nous les en remercions.

Heureusement en 2024, notre Eglise avait accueilli la chorale de Bessières pour une représentation le 1er juin. L'association voisine avait enchanté notre Eglise le temps d'une soirée, nous espérons que cela pourra être renouvelé à la réouverture de notre église.



#### **ACTIONS SOCIALES organisées par la Mairie:**

Le gouter des Ainés 2023 et 2024





Le concours de pâtisseries







#### **ACTIONS PATRIMONIALES**

L'association VMF, vieilles maisons françaises a labellisée une des magnifiques propriétés de Mirepoix-sur-Tarn, un atout pour notre village, un atout tourisme pour la mise en valeur de notre village.





Un écrin caché route de Grazac, il s'agit d'une propriété privée doté d'un parc verdoyant à découvrir lors des journées d'ouverture au public.

Des élus du territoire avaient été invités par la propriétaire pour cette belle journée de concrétisation et de remise du statut VMF.

Les prochaines journées d'ouverture de ce patrimoine sont prévues les 7 et 8 juin 2025.

### **ACTIONS CIVIQUES ET CITOYENNES:**

La présence de 14<sup>ème</sup> régiment d'infanterie et de régiment parachutiste sur la Commune pendant une semaine en avril 2024. Un déploiement impressionnant sur notre village!







Avec la participation active des professeurs de l'école du Soulèdre, les élèves de la classe supérieure CM1 et CM2 de l'école de Mirepoix-sur-Tarn ont pu bénéficier de quelques heures d'échange avec les militaires.

Ils ont pu approcher les engins présents sur le site et discuter avec les militaires sur leurs actions et les raisons de leur entrainement à Mirepoix-sur-Tarn.

Commémoration du 11 Novembre en présence des élèves du Soulèdre, des habitants, et des élus







#### **ACTIONS EDUCATIVES ET ENVIRONNEMENTALES**

Samedi 9 novembre 2024, les Mirapissiens étaient invités à divers ateliers gratuits autour du zéro déchets et du recyclage. Ces ateliers participatifs et ludiques (tawashi, confection de produits ménagers, quizz ludique) ont été une réussite, rassemblant une vingtaine d'adultes et d'enfants heureux de se rencontrer et de partager ensemble les astuces pour protéger notre précieux environnement. Une matinée enrichissante animée par demainzerodechets, en partenariat avec la Commune.





#### UNE EXPOSITION ARTISTIQUE ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION DES PETITPOIX CREATIFS



Notre petite association de MIREPOIX, heu pardon!... PETIPOIX nous accueille toujours et vous accueille si vous voulez, tous les mercredis de 14h a 17h, salle des Associations. Aquarelles, tableaux carton-mousse, petits animaux en feutrine, doudous, sacs, tricotage et tant d'autres realisations aussi diverses qu'inventives nous permettent de partager nos savoir-faire. PETIPOIX CREATIF est un lieu d'echange, de lien social, d'entraide, bref pour nous toutes un lieu de plaisir partage.

Plus de cinquante personnes sont venues à notre journée « porte-ouverte » et expo-vente le 16 novembre dernier ; nous prevoyons d'en programmer une aute en novembre prochain.

Marie LAUZERAL, Présidente

#### **Commémoration 19 Mars**



Comme chaque année, nous nous sommes recueillis autour du Monuments aux Morts pour se souvenir de la tragédie liée à la Guerre d'Algérie. Les anciens combattants éteint présents pour honorer cette cérémonie.

Madame le Maire a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs pour l'occasion.

Puis, nous nous sommes réunis pour le verre de l'Amitié en Mairie. Un moment de partage nécessaire en ces temps troublés.

## QUE SE PASSE-T-II AU VAL AIGO





#### **VILLEMUR-SUR-TARN**

De belles balades à faire à Villemur-sur-Tarn pour découvrir la Tour de la Défense et ses expositions, ainsi que toutes les curiosités du vieux village.

Un petit marché est présent le samedi matin et le dimanche matin sur la place de la Mairie.

Et n'oubliez pas nous avons vu à Villemur-sur-Tarn, la flamme olympique !

#### Les Lacs de la Valette à Layrac-sur-Tarn

La Communauté de Communes de Val'Aïgo a engagé une restauration du four à présent présent dans le périmètre de l'ENS (espace naturel sensible) des lacs de la Valette à Layrac, limitrophe à Mirepoix-sur-Tarn, nous vous invitons à aller le découvrir ainsi que la faune et la flore qu'abritent ces lieux naturels.



# LHYFE à BESSIERES dans la zone d'activités du Triangle

La société LHYFE, située Lieu-dit "Les Prious" à Bessières, a déposé une demande d'autorisation environnementale au titre de la règlementation des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue d'augmenter ses capacités de stockage d'hydrogène, auprès de la DDT.

La commune de Mirepoix-sur-Tarn se situant dans un périmètre proche, l'avis du Conseil municipal était demandé. Le Conseil municipal a répondu négativement à cette demande d'autorisation à cause de l'aggravation du risque environnemental et de l'augmentation du trafic routier. L'avis de la commune n'est certes pas bloquant pour Lhyfe car la Préfecture conserve le pouvoir de décision finale d'autoriser l'extension de cette activité. Toutefois, nous souhaitions vous informer de l'évolution des activités présentes sur la zone du Triangle.

Une enquête publique est prévue du La consultation du public d'une durée de 3 mois est ouverte du mardi 11 février 2025 (9h00) au mercredi 14 mai 2025 (17h00). Nous vous invitons à participer à cette enquête.

#### Réunions publiques d'échange et d'information

Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire, sont organisées par la commission d'enquête en mairie de Bessières, l'une dans les quinze premiers jours à compter du début de la consultation, la deuxième dans les quinze derniers jours de la consultation aux dates suivantes :

- le mercredi 26 février 2025 à 19h00;
- le mardi 29 avril 2025 à 19h00.

## Modalités de présentation des observations du public

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut présenter, à sa convenance, ses observations et propositions à la commission d'enquête selon les modalités définies ci-après :- par voie électronique via le lien : https://www.registre-numerique.fr/lhyfe-bessieres- par voie électronique à l'adresse mail suivante : lhyfe-bessieres@mail.registre-numerique.fr- en rencontrant la commission d'enquête lors des

permanences prévues ci-dessous en mairie de Bessières :

- Le mercredi 19 mars 2025, de 14h00 à 17h00,
- o le samedi 12 avril 2025, de 9h00 à 12h00,
- o le mardi 6 mai 2025, de 14h00 à 17h00,
- par courrier (voie postale ou dépôt direct) adressé à la mairie de Bessières, à l'attention de la commission d'enquête, « Consultation parallélisée Projet LHYFE adresse mairie de Bessières 26 /29 place du souvenir, 31 660 BESSIERES » Seules seront prises en compte les observations parvenues avant le mercredi 14 mai 2025 à 17h00. Les observations formulées hors des modalités prévues par le présent article ne sont pas recevables.

# Point sur SOLVALOR, traitement de terres inertes à Bessières, zone du Triangle

Extrait du courrier adressé à Monsieur le Préfet : « Une demande d'autorisation environnementale a été déposée le 17 mars 2023 par l'entreprise Solvalor, pour l'installation d'une plateforme de transit, de traitement et de valorisation de terres et de sédiments inertes et non inertes sur un terrain situé dans la commune de Bessières.

En tant que représentant de l'Etat, l'autorisation d'implantation de cette usine dépend désormais de votre décision, à la lumière des conclusions du commissaire enquêteur qui ont été communiquées le 5 avril.

Or l'installation de cette usine fait l'objet d'une opposition unanime des élus du territoire. Le 29 février, le conseil communautaire de Val Aïgo a voté à l'unanimité un vœu pour l'adoption d'une délibération consistant à émettre un avis défavorable à cette demande d'autorisation environnementale. Le 13 mars, le Conseil municipal de Bessières a rejeté à l'unanimité le projet tel qu'il est aujourd'hui présenté par l'entreprise Solvalor.

En effet, le dossier déposé pour cette demande d'autorisation environnementale diffère en plusieurs points de ce qui avait été présenté à Monsieur Cédric Maurel, Maire de Bessières, au moment où l'entreprise prospectait pour l'achat d'un terrain. Cette plateforme n'était pas censée stocker ni traiter des déchets classés comme dangereux, ni faire de concassage, et sa zone de chalandise était censée être limitée aux environs immédiats de la métropole toulousaine.

Dans la mesure où l'entreprise Solvalor a pu acquérir ce terrain auprès de la municipalité sur la base d'informations incomplètes ou erronées, ce qui ne transparaît pas nécessairement au cours de l'enquête publique, nous vous demandons une audience pour vous exposer les raisons d'une opposition unanime des élus du territoire à l'implantation de cette usine dans les conditions actuelles ».

Suite à la cosignature de ce courrier par des Maires du Val'Aigo dont Mirepoix-sur-Tarn, Monsieur le Préfet a reçu une délégation d'élus engagée contre l'implantation de SOLVALOR en mai 2024. Mallgré les délibérations s'opposant au projet sur l'ensemble du périmètre proche du Val'Aïgo, SOLVALOR maintient son implantation sur Bessières et demande même une extension de son périmètre. Un recours est actuellement en cours.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Une avancée pour le pont

Enfin... Nous avons des nouvelles de la reconstruction du pont. Jusqu'à présent, le flou entourait le projet. Où en sommes-nous du projet ? Quand débutent les travaux ?

Enfin, nous voyons les choses bouger. Il était temps!

Je suis en attente des prochaines échéances.

Encore et toujours, je reste vigilante à son avancement.

Alizée MOSDIER Conseillère municipale d'opposition Alors que notre foodtruck préféré « Ca roule foodtruck » continue de nous régaler le 1er vendredi soir de chaque mois de 18h30 à 21h sur le parking de la salle des fêtes et nous propose une carte de burgers maison, toujours aussi délicieux, l'offre de restauration se diversifie.

Un autre food truck a demandé un emplacement sur le parking de notre salle des fêtes, il s'agit d'un camion pizzas qui s'installe tous les dimanches soirs de 18h à 22h et propose des pizzas artisanales.



Puis, vous avez du constater la mise en service du distributeur à pizzas « Just Queen » présent à côté de la salle des fêtes. A toute heure, vous pouvez donc assouvir une fringale de pizzas.

Pour ceux qui préfèrent s'installer à table, vous disposez aussi d'un restaurant sur la place du village « la cour de récré », nous vous invitons à consulter les jours et horaires d'ouverture directement auprès de l'établissement.

#### CARNAVAL 2025 - 26 AVRIL 2025 à 14H30





#### **Amis des Ecoles**

Les Amis des Ecoles ont fêté en 2024 les 70 ans de l'Association et se fut une grosse réussite. Les anciens élèves et la nouvelle génération se sont retrouvés pour une journée pleine d'émotions, parfaitement animée par l'association des Amis des écoles au Parc du presbytère de Bondigoux.

L'association a été particulièrement touchée par toutes l'aide apportée et par la présence des enfants. Merci à sa Présidente 2024, Mélanie Boyer, remplacé depuis par Thibaut Acriz, bonne réussite au nouveau Président et à son bureau.

Les prochaines manifestations organisées par l'association sont : un loto le dimanche 18 mai à partir de 14h00 à Layrac sur Tarn, et la fête des écoles le samedi 14 juin 2025. Après la réussite du carnaval 2024, l'édition 2025 est en cours de préparation. Les confettis sont prêts, le centre de loisirs prépare Monsieur Carnaval et les associations s'organisent pour le défilé et assurer la sécurité du parcours.

Le carnaval est prévu le **SAMEDI 26 AVRIL à 14H30** à partir de la Place de la République de Mirepoix-sur-Tarn avec un nouveau trajet du fait des travaux actuellement en cours.

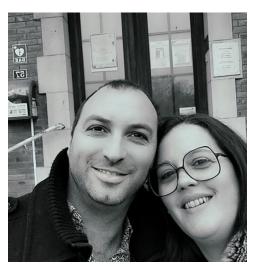




#### FELICITATIONS POUR LEUR MARIAGE

Vanessa et Cédric DELAVEAU

### **FELICITATIONS POUR LEUR PACS**



Delphine MIOTTO et Yohan POCH

### **FELICITATIONS AUX JEUNES PARENTS**



Marius PASCAL



Lucas COTTEREAU



Jade BARTHE



Victoria MONTERO



Gabrielle FILY



Capucine CHARLES



Le démantèlement du réseau historique en cuivre est programmé à Mirepoix sur Tarn le 27 janvier 2026. Après cette date, si vous n'avez pas basculer sur un abonnement fibre, vous ne pourrez plus techniquement recevoir d'appels et vous n'aurez plus d'accès internet, ni TV.

En conclusion, si vous êtes sur ADSL, vous devez contacter, dans les meilleurs délais, votre fournisseur d'accès afin de passer sur le réseau fibre. Bien entendu, ce changement implique la souscription d'un nouvel abonnement et donc une nouvelle tarification. Peut-être l'occasion de changer d'opérateur et faire jouer la concurrence.

### OMBRIERES SUR LE PARKING DE LA SALLE DES FETES

Un avis de publicité va être publié sur le site internet de la Commune courant avril 2025 afin de mettre à disposition notre parking de la salle des Fêtes pour l'implantation d'ombrières photovoltaïques, répondant à un projet d'auto-consommation collective.

#### Avis de publicité suite à une manifestation d'intérêt spontanée

Une procédure de sélection est mise en œuvre pour l'octroi d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) sur le Domaine Public de la commune de Mirepoix-sur-Tarn pour l'activité suivante : Installation, exploitation et maintenance de centrales photovoltaïques en autoconsommation collective sur le parking de la salle des fêtes.

Le présent avis de publicité aura pour objet de s'assurer, par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du CG3P. Cet appel à manifestation d'intérêt concurrent vaut procédure de publicité et de sélection préalable requise par l'article L2122-1-1 du code de la propriété des personnes publiques.

L'avis sera consultable sur le site internet de la Mairie.

- Date limite de réception des candidatures : 12/05/2025 à 16H00
- Modalités de dépôt des candidatures :

Les dossiers doivent être envoyés par mail à urbanisme@mirepoixsurtarn.fr avec impérativement en objet du mail : « Occupation par ombrières sur parking »